

PROGRAMME ÉPARGNE ET RETRAITE IAG

Trois séries de fonds

Comment faire
le meilleur choix
pour votre client?

Les avantages distinctifs de chaque série permettent à vos clients d'accumuler leur épargne en ayant toujours accès au meilleur produit, selon leurs besoins évolutifs.



5 bonnes raisons d'investir chez nous

- 1 Garantie à l'échéance et au décès sur les dépôts effectués
 - 2 Protection de la plus-value réalisée
- Selon le bénéficiaire désigné :**
- 3 Protection de la valeur successorale (aucuns frais d'homologation)
 - 4 Protection possible contre les créanciers (selon la province de résidence)
 - 5 Règlement rapide au décès puisque les sommes à verser aux héritiers n'entrent pas dans la succession

L'équilibre
parfait entre
croissance
et sécurité
tout au long
de la vie de
l'épargnant

IAG  **INDUSTRIELLE
ALLIANCE**

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Votre partenaire de confiance.

La série Classique 75/75

Pour une maximisation de la croissance du capital

La série Classique 75/75 s'adresse aux clients qui sont sensibles aux frais et qui recherchent avant tout la croissance du capital.

Avantages de la série Classique 75/75

- › Minimisation des frais de gestion = plus de rendement
- › Accès à une large gamme de fonds = 60 fonds, dont certains sont spécialisés
- › Garantie à l'échéance et au décès : 75 % des sommes investies = protection contre les baisses du marché

La série Classique 75/75 répond au profil et aux objectifs suivants :

- › Votre client dispose de plusieurs années pour faire fructifier ses épargnes.
- › Il peut tolérer une baisse provisoire de la valeur marchande de ses investissements, car il sait que le marché évolue toujours en dents de scie.
- › Il recherche avant tout la croissance du capital et est soucieux des frais de gestion.



La série 75/100

Pour la protection du patrimoine

La série 75/100 s'adresse aux clients qui tiennent à léguer des sommes à leurs héritiers. Cette série procure à la fois la croissance et la sécurité du capital.

Avantages de la série 75/100

- › Frais de gestion et frais de garantie compétitifs = équilibre entre croissance et sécurité
- › Garantie au décès : 100 % des sommes investies = protection des sommes à transmettre aux héritiers
- › Garantie à l'échéance : 75 % des sommes investies
- › Cristallisation des gains, jusqu'à l'âge de 80 ans, par une revalorisation de la valeur minimale garantie au décès

La série 75/100 répond au profil et aux objectifs suivants :

- › Votre client approche de la phase de décaissement et a à cœur de léguer des sommes à ses héritiers.
- › Il est modérément sensible aux frais de gestion.
- › Il peut difficilement tolérer une baisse de la valeur de ses placements car il commencera bientôt à vivre de ses épargnes.



La série Ecoflex 100/100

Pour la sécurité complète du capital-retraite

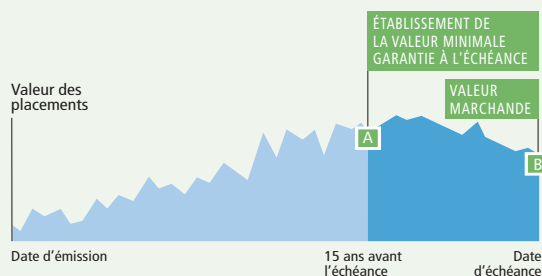
La série Ecoflex 100/100 offre la sécurité la plus complète à vos clients. Avec sa garantie de 100 % des dépôts, tant à l'échéance qu'au décès, cette série propose les investissements les plus sécuritaires qui soient.

Avantages de la série Ecoflex 100/100

- › Garantie à l'échéance et garantie au décès : 100 % = Protection des sommes investies contre les baisses du marché
- › Cristallisation des gains, jusqu'à 4 fois par année, par une revalorisation de la valeur minimale garantie à l'échéance et de la valeur minimale garantie au décès (jusqu'à 15 ans avant la date d'échéance de la garantie)
- › Par la suite, revalorisation de la valeur minimale garantie au décès, une fois par année, jusqu'à l'âge de 80 ans

La série Ecoflex 100/100 répond au profil et aux objectifs suivants :

- › Votre client recherche avant tout la sécurité du capital.
- › Il souhaite léguer une somme à ses héritiers.
- › Il est peu sensible aux frais de gestion.



À la date d'échéance de la garantie, le montant crédité au client sera le plus élevé entre A et B.



Avec le Programme Épargne et Retraite IAG, ayez les épargnes de vos clients sous contrôle!

1 Contrôlez les frais

Faites appel à la série Classique 75/75, qui offre les plus grandes perspectives de rendement et qui minimise les frais de gestion.

2 Contrôlez les garanties du capital

Procurez à vos clients la garantie dont ils ont besoin tout au long de leur vie.

3 Contrôlez la répartition de l'actif

Tirez parti d'une gamme de fonds des plus diversifiées et sélectionnez les fonds qui conviennent le mieux au profil de vos clients.

4 Contrôlez les investissements

Investissez dans l'une des trois séries de votre choix et effectuez des transferts d'une série à l'autre, selon les objectifs et la situation de vos clients au fil du temps.

Les deux documents marketing suivants sont disponibles et peuvent être remis à vos clients.

Découvrez-les dans le centre de documentation de l'extranet ou commandez-les.

- › Les avantages des fonds de placement Programme Épargne et Retraite IAG (F13-452)
- › Les fonds distincts – série Ecoflex (F13-715)

Les fonds distincts de l'Industrielle Alliance

Les fonds distincts sont distribués exclusivement par les compagnies d'assurance vie. En vue de préserver les intérêts des investisseurs, l'actif de ces fonds est géré séparément de ceux de l'Industrielle Alliance. Tous nos fonds distincts comportent une garantie à l'échéance et au décès. Cette garantie sert à amortir les chutes occasionnées par les replis possibles des marchés.



Choisir la série de fonds selon la situation du client

Voici, à titre indicatif, une grille pour vous aider à déterminer la série de fonds la mieux adaptée au profil et aux besoins de votre client. Nous vous rappelons que cette grille constitue un guide et que votre bon jugement et la diversification sont toujours de mise.



Investisseurs	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100
1 Investisseurs sensibles aux frais liés aux fonds de placement	■	■	
2 Investisseurs qui économisent pour un projet autre que la retraite	■	■	■
3 Investisseurs intéressés par les marchés spécialisés	■		
4 Investisseurs à la retraite qui ne prévoient pas de décaissement à court terme	■	■	
5 Investisseurs habitués d'investir dans les fonds mutuels	■		
6 Investisseurs à l'affût des mouvements des marchés financiers et désireux de protéger leur capital			■
7 Investisseurs à l'affût des mouvements des marchés financiers et désireux d'obtenir une protection complète en cas de décès		■	■
8 Investisseurs qui craignent les chutes des marchés financiers et qui préfèrent la sécurité des CPG			■

Si l'objectif d'épargne est de se constituer un revenu de retraite, toutes les séries peuvent convenir en phase d'accumulation.

Compléments d'information pour le tableau ci-dessus

1 La série Classique 75/75 est celle qui comporte les frais les moins élevés.

2 La série Classique 75/75 est celle qui permet la plus grande exposition aux marchés boursiers.

3 Les fonds spécialisés sont offerts dans la série Classique 75/75 seulement.

4 La série 75/100 est à privilégier pour ceux qui tiennent à léguer un héritage

5 La série Classique 75/75 comporte des frais qui se rapprochent de ceux des fonds mutuels et procure, en plus, des avantages liés aux contrats de rente* :

- › Désignation de bénéficiaire permettant, entre autres, un règlement rapide au décès
- › Protection possible contre les créanciers
- › Aucuns frais d'homologation

* Ces avantages s'appliquent également à la série 75/100 et à la série Ecoflex 100/100.

6 La série Ecoflex 100/100 permet une revalorisation de la valeur minimale garantie à l'échéance, jusqu'à 4 fois par an, à 15 ans ou plus de la date d'échéance.

7 La série 75/100 et la série Ecoflex 100/100 permettent de revaloriser la valeur minimale garantie au décès jusqu'à l'âge de 80 ans.

8 La série Ecoflex 100/100 offre une valeur minimale garantie à l'échéance pouvant aller au delà de 100 % des investissements.